



Communiqué de la CGT Éduc'action Mayotte – 10 mars 2018

Oui, notre service public d'éducation fonctionne en « mode dégradé » !

La CGT Éduc'action Mayotte a pris note du courrier adressé par Madame le Vice-recteur aux enseignants (et donc à cette seule catégorie de personnel, excluant les autres) ce vendredi 9 mars 2018.

Madame le Vice-recteur indique que la rentrée de lundi 12 mars risque de se faire en « mode dégradé ». Son analyse est juste mais **pour la CGT Éduc'action Mayotte cela fait déjà plusieurs années que notre service public d'éducation fonctionne en « mode dégradé »**, tant les moyens matériels et humains manquent.

Nous étions donc en droit d'attendre des annonces quant à des moyens nouveaux ou, à tout le moins, des précisions sur le plan de sécurisation des établissements annoncé. Il n'en est rien. La seule information du courrier est une invitation faite aux enseignants de rejoindre lundi l'établissement le plus proche de leur domicile, à défaut de pouvoir se rendre dans leur établissement d'affectation et ce afin d'assurer « notre mission de service public ». Cette consigne suscite, à juste titre, de nombreuses interrogations chez les collègues. En effet, dans quel établissement devraient-ils se rendre au juste, en particulier dans le 1^{er} degré où les écoles seront fermées ? Quelles conséquences en cas d'accident de trajet ou de service ? Et pour y assurer quelles missions ? Et qui pourra s'assurer que les personnes présentes sont des enseignants ? S'agit-il d'assurer la continuité du service public ou bien de pointer les collègues présents pour sanctionner financièrement les collègues absents ?

Madame le Vice-recteur déclare ne pas vouloir faire de provocation mais force est de constater que ce courrier n'apporte aucun apaisement ni solution à la crise que nous traversons, bien au contraire. **Pour la CGT Éduc'action Mayotte, il serait plus sage de fermer les établissements scolaires dans l'attente d'un retour à des conditions de sécurité acceptables** et surtout, de travailler activement à des solutions concrètes permettant une amélioration significative des conditions d'accueil des élèves et de travail des personnels.

Cette volonté de d'organiser la rentrée « coûte que coûte », au mépris de la sécurité des personnels et des élèves (qui sont eux aussi invités à se rendre dans un autre établissement que le leur !), n'est pas raisonnable et encore moins utile. La bateau sombre mais l'orchestre doit jouer jusqu'au bout !

En tout état de cause, pour la CGT Éduc'action Mayotte, la sécurité des personnels n'est pas négociable et il est impensable d'envisager toute forme de sanction financière pour des collègues qui ne seraient pas en mesure de rejoindre un établissement dans le contexte actuel.

Le bureau de la CGT Éduc'action Mayotte, le 10 mars 2018.